



## CONSIGNES



**1** Arrivée: A partir de 12H . départ au plus tard 11H30

**2** Le locataire rendra la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à l'arrivée. Le nettoyage des locaux est à la charge du client avant son départ. S'il y a lieu, le propriétaire sera en droit de réclamer au locataire, à son départ le prix du nettoyage des locaux loués, fixé à **50€**

**3** Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité maximum indiquée sur le contrat. La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire.

L'installation de tentes ou le stationnement de camping car, caravanes, sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable avec le propriétaire

**4** Utilisation des lieux le locataire devra respecter le caractère paisible des lieux. En cas de conflit ou de plainte, le propriétaire réserve le droit d'exclure du gîte les éléments perturbateurs.

**5** Connexion internet : En cas d'utilisation de la connexion internet du gîte, le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

**6** Les animaux sont admis mais le locataire s'engage à veiller à l'état des lieux; le propriétaire sera en droit de réclamer au locataire, à son départ une indemnité pour la détériorations, concernant peinture, literie....

**7** En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie

Charges annexes :

**Les charges d'électricité ne sont pas incluses dans le prix**

**Un supplément de 10€ est appliqué pour les animaux.**

**TARIF ANNEE 2020**

**Prix gîte / semaine**

**A partir de 170€ à 300€ suivant le nombre de personnes et les saisons**